



# Le groupe de parole, outil d'intégration de la violence

Une rubrique bimestrielle pour comprendre les concepts utilisés en psychiatrie... de la pratique vers la théorie et de la théorie vers la pratique. Un double mouvement.

**LUDMILLA CHOSTAKOFF**

Psychologue clinicienne, CH Montperrin, Aix-en-Provence

**Aujourd'hui incarcéré, Gérard** a vécu une longue période de pseudo-adaptation sociale. À 35 ans, technicien dans l'évènementiel, il agresse un jeune collègue avec un couteau. Il est condamné. Reçu par le service médical de la prison, il reconnaît les faits mais les banalise, expliquant que ce collègue, connu de tous pour sa violence, l'avait insulté à plusieurs reprises. Gérard donne assez rapidement la sensation d'une parole entendue, d'un discours plaqué, et dans la relation thérapeutique, il est tantôt dans la séduction, tantôt dans la maîtrise. Le discours fantasmatique est assez pauvre et tourne rapidement en rond. Une thérapie de groupe lui est alors proposée en parallèle des entretiens individuels. L'expérience nous montre en effet que le groupe permet de soutenir l'association libre lorsque celle-ci est en panne, la chaîne associative groupale venant prendre le relais. Gérard accepte sans réticence.

## LE DISPOSITIF GROUPAL

Les thérapies de groupe sont largement préconisées dans le cadre de la prise en charge des auteurs de violence. C'est dans ce contexte que nous animons, depuis de nombreuses années, un groupe de parole pour ces patients en milieu carcéral. Les objectifs sont nombreux : mise en commun des éprouvés, des vécus et des ressentis en lien avec l'infraction, aide à l'élaboration en soutenant le processus identificatoire, accompagnement pour sortir de l'illusion de la singularité d'une souffrance liée, entre autres, à la détention, prévention du risque suicidaire. Notre cadre de travail se réfère aux travaux de W.R. Bion (1961), D. Anzieu et R. Kaës pour une lecture des phénomènes psychanalytiques présents dans le groupe.

Nous avons pensé un cadre rigoureux mais souple, afin de maintenir ses fonctions de contenance, de continuité, de fiabilité, de délimitation, garantes de la sécurité de chacun et du groupe lui-même en tant qu'objet d'investissement. Une fois posé, ce cadre fait du groupe une entité à part entière, doté d'un « *appareil psychique groupal* » (Kaës, 1976) qui lui est propre. Le groupe, précise Kaës, dans sa fonction de délimitation entre intérieur et extérieur, représente une enveloppe protectrice qui peut permettre une intégration des limites psychiques. Or, ces limites et enveloppes psychiques (Anzieu, 1987) font souvent défaut chez les patients souffrant de pathologie de l'« *agir* » (Balier, 1988).

Le dispositif est le suivant : il s'agit d'un groupe fermé (sa composition ne change pas), proposé à 8 patients volontaires, à raison d'une séance d'une heure hebdomadaire durant dix semaines, renouvelable une fois. Il est animé par deux thérapeutes. Les patients sont informés des règles habituelles de thérapie de groupe : la confidentialité, le respect de la parole de l'autre, l'absence de jugement, la non-violence physique et verbale. L'objectif clairement énoncé est d'évoquer l'acte violent *via* des thèmes choisis par les patients. Ces thèmes, dont la fonction est d'être des objets médiateurs pour éviter une trop grande exposition des histoires personnelles, peuvent être le ressenti au moment du passage à l'acte, le statut de la victime...

## TROUVER SA PLACE

Dans les débuts du groupe, Gérard reprend son discours plaqué, défensif, avec peu d'authenticité et tente d'imposer ses idées. Lors d'une séance, il se montre dominateur, très véhément et

accusateur vis-à-vis d'un autre patient. Les thérapeutes rappellent les règles, et notamment l'interdit de la violence, puis relancent le débat sur le thème du jour, à savoir le sentiment de culpabilité. Le cadre attaqué mais non détruit montre sa solidité et sa fiabilité, ce qui permet à Gérard de sortir d'un lien de rivalité et de s'exprimer de manière plus authentique sur sa propre violence. Par la suite, en entretien individuel, ce patient confie à son thérapeute que sa réaction était démesurée. Il évoque alors avoir subi des actes de violence de manière quotidienne dans son enfance, par son père mais aussi ses frères.

## PASSER DU RAPPORT DUEL AU GROUPE

Selon Kaës (1976), le travail du groupe peut permettre de rejouer sur une autre scène les montées pulsionnelles associées aux fantasmes incestueux et parricides. Ainsi, la situation groupale qui fait émerger chez Gérard les fantasmes parricides et fratricides, mais contenus par le cadre du dispositif, offre la possibilité dans un deuxième temps, d'un travail d'élaboration autour d'une problématique de violence. Vacheret (2010) pose ce travail de groupe comme un dispositif thérapeutique incontournable pour appréhender la violence puisqu'il permet une expérience partagée de cette dernière, qui peut alors être dépassée : « *la violence ne tue ni le groupe, ni le thérapeute, ni l'autre, ni le cadre et les règles du jeu. Mettre ses patients en groupe peut permettre le passage du scénario "à deux" au scénario "à trois", marquant ainsi le passage d'une configuration fantasmatique duelle à une configuration groupale* ».

## BIBLIOGRAPHIE

- Anzieu D. (1987) : Les enveloppes psychiques. Paris, Dunod.
- Balier, C. Psychanalyse des comportements violents, Paris, PUF, 1988.
- Bion, W.R., 1961. Trad.fr. E. L. Herbert, 1972. Recherche sur les petits groupes. Paris: PUF.
- Kaës, R. L'appareil psychique groupal, Paris, Dunod, 1976.
- Vacheret, C. 2010/2. « L'apport de la violence fondamentale à l'approche du groupe », Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe, n° 55, p. 11-24.